

## **Communiqué de Presse**

*Pour diffusion immédiate*

### **L'Ordre des agronomes du Québec présente son bilan 2021-2024 et annonce l'arrivée d'un nouveau Directeur Général**

Montréal, le 21 mars 2024

Lors d'une réunion extraordinaire du Conseil d'administration, le 21 mars 2024 à Drummondville, l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) a présenté son bilan de fin de mandat pour 2021-2024, soulignant les progrès et les travaux à venir dans le domaine agronomique.

La session a été l'occasion de réfléchir aux réalisations, aux efforts en cours et aux plans futurs, mettant en avant l'engagement de l'Ordre envers sa mission soit la protection du public, mais aussi reflétant son engagement vers des pratiques agricoles durables et en évolution constante.

Parmi les initiatives phares, d'importants travaux sont en cours vers la modernisation de la Loi sur les agronomes. L'Ordre est fier du travail accompli jusqu'ici, car cette modernisation représente une priorité cruciale pour la profession. Notons que la Loi sur les agronomes n'a pas été mise à jour depuis 1973. Cette réforme d'envergure et d'importance majeure vise à renforcer la structure réglementaire de la profession pour être plus représentative de nos réalités d'aujourd'hui. Par ailleurs, elle vise à renforcer le rôle sociétal important des agronomes. L'Ordre croit fermement que la modernisation de la loi aidera à évoluer vers des pratiques agricoles orientées vers l'avenir.

De plus, l'implantation d'un règlement sur la formation continue obligatoire pour tous les membres représente une avancée significative. Ces 40 heures de formation obligatoire par période de deux ans renforce l'importance de l'expertise et de la compétence de nos membres. Rappelons que les agronomes œuvrent dans une multitude de champs d'activités et jouent un rôle important dans la production agroalimentaire de la terre à la table.

Le CA est aussi fier de souligner l'implication active de l'Ordre dans le dossier du recyclage des matières résiduelles fertilisantes. Nos actions témoignent de notre engagement envers la gestion responsable des ressources et la protection de l'environnement.

L'ensemble des détails du bilan sera disponible sur le site web de l'Ordre au cours des prochains jours.

« En tant que conseil d'administration, nous sommes fiers du travail accompli et nous continuerons de cumuler nos efforts vers l'atteinte de nos objectifs, et ce, afin de mener à terme nos projets en cours dans le respect de notre mission : la protection du public », a souligné Martine Giguère, agr. présidente de l'Ordre des agronomes du Québec.

Dans un élan de continuité et de renouvellement, l'Ordre est également ravi d'annoncer l'arrivée de Benoît Pharand, en tant que nouveau Directeur Général à compter du 15 avril prochain. Riche de près de 25 ans d'expérience comme agronome, en plus d'être CPA et détenteur d'un MBA, Benoît Pharand compile de nombreuses années à la direction générale de plusieurs organisations. Relevant du conseil d'administration, ses multiples connaissances du monde agricole contribueront à concrétiser les orientations de l'Ordre.

« Le conseil d'administration est convaincu que M. Pharand a toutes les connaissances et l'expérience requise pour remplir ses fonctions de DG avec brio. Fort d'une vaste expérience du milieu, la nomination de M. Pharand contribuera au développement et à un meilleur encadrement de la profession. Nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre équipe », a exprimé Martine Giguère, agr. présidente de l'Ordre des agronomes du Québec.

« Je suis reconnaissant et je salue tous ceux qui m'ont aidé à évoluer dans mes expériences professionnelles. Aujourd'hui, j'accueille avec enthousiasme le changement et je suis heureux de mettre à profit mon expertise au développement de la profession. Fêtant bientôt mon 25e anniversaire de vie agronomique je suis fier de prendre part à une organisation qui reflète mes valeurs profondes et qui a pour mission la promotion de l'excellence de la profession ainsi que la protection du public », a déclaré Benoît Pharand, agr., futur directeur général de l'OAQ.

-30-

Pour plus d'informations ou pour toute demande d'entrevue, veuillez contacter Naömie Goyette à [naomie.goyette@oaq.qc.ca](mailto:naomie.goyette@oaq.qc.ca) ou par téléphone au (514) 596-3833 poste 223.

#### **À propos de l'Ordre des agronomes du Québec :**

L'Ordre des agronomes du Québec est un organisme professionnel qui régleme la pratique de la profession d'agronome au Québec. Fondé sur des principes d'excellence, d'intégrité et de service à la société, l'Ordre œuvre à assurer la protection du public en garantissant des normes élevées de compétence et de déontologie professionnelle.